

**Direction Transformation
Appui aux Transitions**

Mission Transition écologique

APPEL À PROJETS

" Défi collège – 8^{ème} édition "

Introduction :

Soucieux de poursuivre dans une démarche d'éducation à l'environnement et à la Transition écologique, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme, en partenariat avec le Rectorat de l'Académie de Clermont-Ferrand, lance la 8^{ème} édition du " Défi collège ".

Ce Défi permet de renforcer la dynamique territoriale auprès des jeunes publics par un appui financier, et de poursuivre la démarche de transition écologique dans le territoire du Puy-de-Dôme.

Thématique du DEFI COLLEGE:

Il s'agit de soutenir et de valoriser tout projet pédagogique réalisé avec et par les élèves avec la thématique :

- **Un collège durable.**

Le détail des projets réalisables est détaillé dans le flyer joint.

Les projets proposés pourront également s'inscrire dans la démarche globale de développement durable (E3D) développée dans les établissements scolaires. Elle sera prise en compte dans l'attribution des labels académiques E3D, dispositif décliné et porté par l'Académie de Clermont-Ferrand.

Conditions de participation :

Peuvent participer au DEFI COLLEGE :

- *Tous les collèges puydômois publics et privés.*

Les lauréats des éditions précédentes du défi collège ne sont pas prioritaires mais peuvent proposer un dossier (nouveau projet par rapport aux défis précédents).

Financement :

- L'enveloppe budgétaire allouée est de 20 000 € pour ce 8ème Défi Collège.
- La répartition des aides financières pour les différents projets est laissée à l'appréciation du comité de sélection, dans la limite maximale de 5 000 € par lauréat.
- La subvention attribuée ne pourra être versée aux collèges lauréats, qu'une fois que les conventions entre le Département et les collèges auront été signées.
- Les lauréats communiqueront régulièrement sur l'avancement des projets, leurs bilans et leurs résultats (accompagnés de photographies) avec le Département et le Rectorat.
- Une inauguration pourra être organisée au printemps 2027 ou en fin d'année scolaire.

Inscription et calendrier :

- Avant le 30/09/26 : retrait par les collèges intéressés, des dossiers de candidature auprès de la Mission Transition Ecologique à deficollege@puy-de-dome.fr
- • Avant le 18/10/26 : dépôt des dossiers dûment complétés, et comportant notamment une description du projet, par les élèves et leurs professeurs ;
- • Novembre 2026 : pré-sélection des dossiers par le comité de sélection ;
- • Début décembre 2026 : présentation orale des projets présélectionnés par les élèves porteurs de projet et cérémonie de remise des prix à l'Hôtel du Département ;
- • 13/14/15 décembre 2026 : vote par l'assemblée départementale de l'attribution des prix aux collèges lauréats, ainsi que des conventions liant le Département et les collèges, afin de permettre la réalisation des projets durant le premier semestre de l'année 2027

Contacts :

Pour tous renseignements complémentaires :

Margaux PIERROT, Conseil départemental : 04.73.42.21.67 ou margaux.pierrot@puy-de-dome.fr

Véronique JOLLAIN, Conseil départemental : 04.73.42.12.72 ou veronique.jollain@puy-de-dome.fr